

**TERMES DE REFERENCE (TDR) POUR L'ETUDE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DE 3
CENTRES DE SANTE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE LA REPOSE AUX URGENCES DANS LE
SUD**

Opération

Infrastructure / Zanmi Lasante

Sommaire

1. Contexte et Justification	3
2. Objectifs du présent terme de référence	3
3. Objectifs de l'étude	3
3.1. La conception architecturale et l'étude technique du bâtiment	3
3.2. Les études de sol du Projet	3
3.3. Les études de sol du Projet.....	3
4. Dispositions techniques	6
4.1. Documents fournis au bureau d'étude	6
4.2. Documents à fournir par le bureau d'étude	6
5. Profil du bureau d'étude / expertise	7
a) Compétences et expériences:	7
b) Preuve de travaux antérieurs :	8
c) Soumission de l'offre technique contenant :	8
6. Modèle de marché.....	8
7. Durée de l'étude	8
8. Date de soumission et réception des offres (technique et financière)	8
9. Mode de présentation du dossier d'appel d'offres	8
10. Avis des résultats de l'appel d'offres	9
11. Invitation à soumissionner	9
12. Critère de qualification des entreprises	9
13. Critères d'évaluation des offres.	9
a) Critères d'évaluation types	10
b) Procédures d'ouverture et d'évaluation des offres.	11
14. Eligibilité de l'entreprise	11
a) Statut légal de l'entreprise	11
b) Conflits d'intérêts	11
15. Rapport	12
16. Méthodologie	12
17. Formulaire	12
a) Formulaire de Lettre de candidature.....	12

1. Contexte et Justification

Zanmi Lasante (ZL) est une organisation haïtienne fondée en 1985, dont le siège se trouve à Croix des Bouquets, # 18 A Route de Santo. ZL est une organisation à but non-lucratif, dont la mission est d'offrir aux populations démunies une option préférentielle en matière de santé. A travers ses différentes activités de prestation de services, de formation, de plaidoyer et de recherche, ZL travaille globalement et en étroite collaboration avec son organisation sœur, Partners in Health (PIH) afin de permettre aux populations dans le besoin de bénéficier des avancées de la science médicale moderne, servant ainsi d'antidote au désespoir.

Un tremblement de terre de magnitude 7,2 a frappé le sud-ouest d'Haïti en date du 14 Aout 2021, faisant des milliers de morts, de blessés et de déplacés. L'épicentre s'est produit à environ 78 milles à l'ouest de Port-au-Prince, frappant le plus durement les grandes villes de Les Cayes (la capitale du département du Sud) et Jérémie (la capitale du département de Grand Anse). Dans le cadre du partenariat avec le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP), Zanmi Lasante (ZL) et des partenaires, ont mobilisé une réponse immédiate à cette urgence dévastatrice en déployant des cliniciens et des fournitures dans la zone du tremblement de terre, en transférant les patients gravement blessés vers les établissements de santé soutenus par ZL.

L'intervention d'urgence de PIH/ZL est centrée sur un partenariat avec le MSPP et un soutien qui renforce les partenaires locaux et le système de santé publique en général en Haïti.

Dans cette perspective de support aux besoins d'intervention d'urgence à long terme dans le secteur de la santé en Haïti, Zanmi Lasante lance ce présent terme de référence, en vue de trouver une firme compétente pouvant effectuer les études architecturales et techniques dans le but de doter les zones les plus touchées par le séisme d'infrastructure de soins par la construction de 3 cliniques pouvant contribuer à la délivrance des soins de santé à la population dans les 3 zones ciblées par le projet se trouvant dans le département des Nippes (Gauthier Civil, dans la commune de Petit Trou de Nippes), du Sud (Baie Dumesle, dans la commune de Saint Louis du Sud) et de la Grand 'Anse (Desormeaux, dans la commune de Bonbon).

2. Objectifs du présent terme de référence

Le présent terme de référence (TDR) a pour objet la réalisation de l'ensemble des études visant à garantir la stabilité des bâtiments qui seront érigés suivant les normes de construction en vigueur dans le cadre de la construction des 3 Centres de Santé dans les zones touchées par le séisme. A ce titre, le bureau d'étude aura à sa charge :

- 1) La conception architecturale et l'étude technique du bâtiment
- 2) Les études de sol du Projet
- 3) Les études d'analyse de structure

3. Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude vise à constituer l'ensemble de la documentation architecturale et technique qui serviront de support dans la cadre de la construction des 3 Centres de Santé dans les zones cibles. Dans le cadre de ce présent termes de référence, le bureau d'étude a pour but essentiel l'élaboration des études architecturales ainsi que les études techniques du projet pouvant faciliter la construction de ces 3 cliniques de surface chacune d'environ 210m². La description détaillée de ces besoins figure en dessous pour chacune des études mentionnées qui sont :

3.1. Conception architecturale et étude technique du projet

Objectifs de l'étude	Réaliser la conception architecturale et l'étude technique du bâtiment a pour but de concevoir tous les documents relatifs à la construction que ce soit graphique ou écrit et doit fournir l'ensemble des informations permettant de réaliser la construction du bâtiment.
Les Objectifs Spécifiques	Les objectifs spécifiques de l'étude sont les suivantes : <ol style="list-style-type: none">1) Réaliser tous les plans (fondations et superstructure, électricité, plomberie sanitaire), coupes, élévations, façades et perspectives.2) Fixer les dimensions finales des travaux3) Justification des solutions retenues4) Rédaction de la note descriptive ou cahier des charges des travaux ainsi que le devis descriptif en fonction des corps d'états.
Mission de la firme Contractante	Le contractant dans le cadre de cette étude a pour mission : <ul style="list-style-type: none">• La conception architecturale du bâtiment suivant le prototype (modèle de plan) du centre de santé proposé dans le TDR.• La rédaction du cahier des prescriptions des travaux décrivant les différents travaux à effectuer par corps d'état ainsi que les matériaux à utiliser.• L'établissement du devis descriptif architectural et quantitatif des travaux.
Résultats attendus	L'atteinte satisfaisante des objectifs ci-dessus constitue l'essentiel des résultats attendus. En conclusion, l'étude devra fournir l'ensemble des informations pertinentes permettant de procéder à la construction du bâtiment dans les règles de l'art et débouchera sur les résultats suivants : <ol style="list-style-type: none">1) Les détails des différents plans d'exécution de l'ouvrage accompagnés des nomenclatures et des instructions techniques.2) Les solutions techniques à envisager dans le cadre de la construction des bâtiments au respect des réglementations en vigueur.

3.2. Etudes de Sols

Objectifs de l'étude	Réaliser une étude de sol dans le périmètre de la construction comprenant divers essais des différentes zones de construction pouvant fournir l'ensemble des informations sur le comportement du sol facilitant le dimensionnement de la structure du bâtiment qui sera érigé suivant les normes de construction.
Les objectifs spécifiques	Les objectifs spécifiques de l'étude sont les suivantes : <ol style="list-style-type: none">1) Réaliser des essais de cisaillement rectilignes2) Réaliser des essais d'identification de puits manuels3) Réaliser des puits manuels sur une profondeur de 3m4) Prélever des échantillons de sol

	<p>5) Réaliser des essais de pénétration (pénétromètre)</p> <p>6) Réaliser la sismicité - réfraction</p>
Mission de la firme Contractante	<p>Le contractant dans le cadre de cette étude a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser le comportement du sol dans le périmètre de la construction • Produire les analyses sur place et au laboratoire en fonction des prélèvements effectués • Effectuer les différents essais du sol • Produire le rapport de l'étude du sol effectué
Résultats attendus	<p>L'atteinte satisfaisante des objectifs ci-dessus constitue l'essentiel des résultats attendus. En conclusion, l'étude devra fournir l'ensemble des informations pertinentes sur le comportement du sol et guidera les décisions à prendre pour le dimensionnement de la structure des fondations et débouchera sur les résultats suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Fournir les informations sur La nature du sol du périmètre de la construction 2) Situer la présence ou l'existence de nappe d'eau. 3) Faire des propositions sur les choix ou les types de fondations à adopter par rapport à la nature du sol et la profondeur d'ancrage des semelles de fondations. 4) La capacité ou contrainte du sol pour les essais effectués favorisant le dimensionnement des semelles de fondations. 5) Conclusion de la semelle de fondation à retenir pour le choix le plus favorable et le plus économique pour le dimensionnement de la structure de fondation.

3.3. Etudes de Structure

3.3. Etudes de Structure	
Objectifs de l'étude	<p>Réaliser l'analyse structurelle du bâtiment vise à garantir la stabilité du bâtiment à construire. L'analyse de la structure a pour but de concevoir la structure du bâtiment afin de répondre aux caractéristiques de résistance, de rigidité et à la sécurité du bâtiment et également elle doit anticiper sur les déformations de la structure. L'étude doit fournir l'ensemble des informations permettant de dimensionner tous les éléments porteurs de la structure du bâtiment et les détails sur le comportement du bâtiment face aux effets de charges qui lui sont appliqués.</p>
Les objectifs spécifiques	<p>Les objectifs spécifiques de l'étude sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Calculer des charges du bâtiment 2) Réaliser les études des différents éléments porteurs du bâtiment (semelle de fondations, voile, colonne, poutre et dalle en BA, etc.) 3) Fournir les détails sur chaque structure étudiée 4) Fournir le calcul sismique de la structure

Mission de la firme Contractante	<p>Le contractant dans le cadre de cette étude a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser le comportement de la structure face aux effets des charges (verticales, horizontales, etc.) • Calculer et dimensionner les éléments porteurs du bâtiment • Fournir une étude détaillée de la structure et les différents plans d'exécution de la structure du bâtiment (les dispositions constructives de ferrailage des éléments) • Présenter les notes de calcul de dimensionnement du bâtiment • Produire le rapport de l'étude structurelle du bâtiment
Résultats attendus	<p>L'atteinte satisfaisante des objectifs ci-dessus constitue l'essentiel des résultats attendus. En conclusion, l'étude devra fournir l'ensemble des informations pertinentes permettant de dimensionner tous les éléments porteurs de la structure et débouchera sur les résultats suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Le choix technique pour le dimensionnement réel des éléments porteurs (Voile, colonne, poutre, etc.) 2) Les détails des différents plans d'exécution de l'ouvrage 3) L'avis technique sur le comportement de la structure du bâtiment ou des éléments porteurs. 4) Les notes de calculs ainsi que les hypothèses de calcul de la structure du bâtiment. 5) Conclusion sur le choix technique, le plus économiquement possible et durable pour le dimensionnement de l'ouvrage suivant les normes parasismiques.

A noter que : La conception architecturale qui sera définie sera utilisée pour l'ensemble de la construction au niveau des 3 zones du projet (donc un seul modèle pour 3 zones). Mise à part pour les autres études qui seront présentées pour chaque zone du projet.

4. Dispositions techniques

Les dispositions techniques concernent les documents qui seront fournis dans le cadre de ce présent termes de référence :

4.1. Documents fournis au bureau d'étude

Les documents et supports suivant nécessaire à la constitution de l'ensemble des documentations sont fournies dans le présent TDR :

- Le modèle de plan (prototype plan) de la clinique, qui sera fournie par Zanmi Lasante.
- Rapport de visite et du plan conceptuel
- Le service technique de Zanmi Lasante (ZL) se tient à disposition du bureau d'étude pour toutes informations complémentaires

4.2. Documents à fournir par le bureau d'étude

Les documents à fournir par le bureau d'étude sont constitués des pièces écrites et graphiques fournissant d'une part les détails relatifs à l'exécution des ouvrages, ainsi que les spécifications techniques et d'autres part les détails

permettant d'établir le dossier technique des ouvrages. Ces documents doivent s'inscrire dans les formats conventionnels et comprendront :

- a) Pour les pièces graphiques (au PDF, inclus les fichiers Autocad ou Revit)
 - Un plan de masse de la zone du projet (pour chaque zone du projet) à l'échelle 1/200^e.
Et les autres plans en dessous à l'échelle 1/100^e et 1/50^e.
Plan Architectural avec dimension
 - Les plans de distribution du bâtiment suite au prototype fournie.
 - Les plans de fondations
 - Les plans de dalle / toiture
 - Les plans de coupe (transversale et longitudinales)
 - Les perspectives ou vues de toutes les façades
 - Plan d'électricité comprenant les circuits, les tableaux coupe circuits et les branchements vers source externe (génératrice).
 - Les plans de Plomberie sanitaire incluant le tracé des réseaux et les détails d'exécution ainsi que la conception de la fosse septique et du champ d'épuration avec étude de percolation du sol afin de choisir le type et les caractéristiques du système de traitement des eaux usées associés.
 - Le plan de stockage de l'eau (réservoirs et Chatodo) et plans d'approvisionnement vers le bâtiment
 - Les plans d'exécution des ouvrages proprement dits accompagnés de leur nomenclature et d'éventuelles instructions techniques. Ces plans doivent définir sans ambiguïté toutes les spécifications techniques détaillés pour les divers corps d'états.
 - Les plans détaillés de la structure (coffrage) avec leur nomenclature, détails de construction, note de calculs et justificatifs
 - Les plans de structure : fondations, superstructure (Semelles, plancher, chaînage, colonnes, poutres, dalles, ainsi que les détails des ferrailages, etc...)
- b) Pour les pièces écrites : (Word et PDF)
 - Le devis descriptif architecturaux et quantitatifs en fonction des corps d'états du bâtiment
 - Le cahier des prescriptions techniques ou cahier des charges des travaux
 - Les rapports sur les études de sol et les études de structures

5. Profil du bureau d'étude / expertise

Le bureau d'étude doit disposer de l'ensemble des qualifications suivantes :

- a) Compétences et expériences:
 - Minimum 5 ans d'expérience dans la conception de structures en Haïti
 - Niveau Masters en conception parasismique des structures
 - Minimum 5 ans d'expérience dans le développement de conceptions structurelles pour répondre aux normes sismiques internationales
 - Minimum 5 ans d'expérience dans la réalisation des études du comportement de sol pouvant faciliter le dimensionnement de la structure du bâtiment.
 - Minimum 5 ans d'expérience dans la réalisation des études techniques et conception architecturale de bâtiment

- b) Preuve de travaux antérieurs :
- Fournir des exemples de 3 projets réalisés comprenant étude de sol, conception architecturale, étude structurelle. (Nom du projet, emplacement, taille du projet, maître d'ouvrage/clients, coordonnées). Les coordonnées fournies peuvent être utilisées comme référence pour vérification.
 - Fournir une copie en PDF comme exemple d'un package complet de dessin structurel précédemment réalisé (plan de fondation, plan de colonne, plan de poutre, plan de dalle, plan de ferrailage, détails structurels, etc.)
- c) Soumission de l'offre technique contenant :
- Patente et Quitus
 - Calendrier d'exécution
 - Registre du Ministère du commerce
 - Carte d'identité professionnelle
 - Carte d'identité fiscale de l'entreprise
 - Cv des professionnels de la Firme

Le contractant devra soumettre également une offre financière pour l'étude qu'il aura à réaliser.

6. Modèle de marché

Ce marché fait l'objet de marché restreint, de prestations intellectuelles, d'ingénierie et dont l'objet est la réalisation d'études et maîtrise d'œuvre en ingénierie et dont son domaine d'application se rapporte spécifiquement aux études architecturales et techniques.

7. Durée de l'étude

La durée de l'étude ne peut excéder deux (2) mois en jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat. Cette durée tient compte également des visites, des études ainsi que de la documentation.

8. Date de soumission et réception des offres (technique et financière)

Il est recommandé à toutes les entreprises d'envoyer leur soumission uniquement **en format électronique sur fichier zippé dans 10 jours à compter de la date de réception du TDR, au plus tard le Lundi 31 Octobre 2022 à 03 heures PM**, à l'email : zlocalprocurement@pih.org. Passant ce délai, aucun dossier ne sera recevable ni pris en considération lors de l'évaluation, à moins que du seul avis de Zanmi Lasante (ZL) il n'existe des circonstances exceptionnelles ayant causé le retard en question.

Sujet du mail : Etudes architecturales et techniques pour la construction de 3 cliniques dans le SUD.

Le fichier Zippé sera nommé : Soumission d'offre pour les études architecturale et techniques dans le SUD de l'entreprise (Nom de l'entreprise)

Il relève de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que sa soumission soit complète et répondre aux exigences de Zanmi Lasante (ZL). Le non-respect de tous les aspects du dossier d'appel d'offres peut entraîner le rejet de la soumission sans qu'aucun autre motif ne soit donné. Il est donc essentiel de veiller à ce que vous lisiez attentivement ce document et à ce que vous répondiez aux exigences mentionnées.

9. Mode de présentation du dossier d'appel d'offre

Le dossier, pour être recevable et évalué, devra obligatoirement présenter les documents et formulaires dûment remplis et signés. A l'intérieur du fichier zippé pour chaque enveloppe électronique (Folder) sera nommée, dans l'ordre suivant :

- 1) Statut légal de l'entreprise
- 2) Compétence et expérience de l'entreprise
- 3) Ressources en personnel et matériel
- 4) Formulaire de lettre de candidature
- 5) Calendrier d'exécution
- 6) Offre financière de l'entreprise

10. Avis des résultats de l'appel d'offre

Une fois que Zanmi Lasante aura traitée et évaluée les soumissions envoyées par les entreprises, elle notifiera l'entreprise sélectionnée des résultats de la soumission.

L'avis envoyé à l'ensemble des candidats suite aux résultats d'appel d'offre comportera la liste complète de l'entreprise retenue et celles non retenues.

11. Invitation à soumissionner

Les invitations à soumettre une offre complète suivront dès que possible une fois que les soumissionnaires auront reçu le Terme de référence (TDR) et les informations pertinentes sur les études à réaliser.

12. Critère de qualification des entreprises

Dans le cadre de ce présent terme de référence (TDR), un ensemble de critère de qualification est élaboré dans le but de favoriser la sélection de l'entreprise compétente pouvant exécuter les études de manière satisfaisante, et de faciliter l'appropriation de l'offre selon les critères de bases énoncés par Zanmi Lasante dans le cadre de cette étude au niveau des 3 zones ciblées dans le cadre de ce projet.

Pour mener à bien des études ou des contrats de projets de construction, de génie civil ou d'installation d'équipement importants que ce soit du gros œuvre ou second œuvre, et assurer que ces travaux s'exécutent conformément aux spécifications techniques énoncées, il est essentiel que ces contrats soient attribués à des entrepreneurs compétents, généralement sur la base de procédures d'adjudication concurrentielles donnant lieu au marché des travaux.

Donc, cette étape permettra de sélectionner l'entreprise dont les qualifications et expériences réduiront le risque de non exécution de l'étude dans le cadre du contrat et même des travaux. Et celle-ci favorisera uniquement les entreprises mieux qualifiées à soumettre leurs offres lors de l'appel à proposition.

Par conclusion, celle-ci permettra :

- 1) De sélectionner les entreprises potentielles qui répondent aux critères spécifiques de qualifications demandées qui sont énoncées aux critères 5. Profil du bureau d'étude / expertise
- 2) De réduire le travail et le temps que doivent consacrer Zanmi Lasante à évaluer les offres des entreprises ou les fournisseurs non-qualifiés ni expérimentés dans le cadre de cette étude.
- 3) De réduire les problèmes liés aux offres financières présentées par les fournisseurs qui n'ont pas la capacité économique de répondre aux exigences du marché des travaux.

13. Critères d'évaluation des offres.

Le contrat sera attribué à la soumission conforme sur le plan administratif, technique qui est la plus avantageuse économiquement, en tenant compte de la qualité des services offerts et du prix de la soumission.

Les soumissions seront évaluées selon les critères énoncés en dessous et toutes offres ne répondant pas aux critères ne seront pas évaluées ni prises en considération lors de l'évaluation :

a) Critères d'évaluation types

Critères de Qualification		Spécifications de conformité		Documentation	Attribution des points
No.	Objet	Exigences	Entreprise	Spécifications de soumission	Note attribuée
1. Eligibilité					/35
1.1	Pièces légales	Doit soumettre les pièces requises	Doit satisfaire au critère	Patente à jour et dernier quitus en date, Registre du Ministère du Commerce, Carte d'identité professionnelle, Carte d'identité fiscale de l'entreprise	/25
1.2	Conflit d'intérêts	Pas de conflit d'intérêts	Doit satisfaire au critère	Formulaire de lettre de candidature	/5
1.3	Exclusion par	Ne pas avoir été exclu par l'Etat Haïtien ni par un organisme national ou international	Doit satisfaire au critère	Formulaire de lettre de candidature	/5
2. Expérience					40/
2.1	Expérience générale de la Firme	Expérience à titre de bureau d'étude dans au moins trois (3) marché au cours des cinq (5) dernières années, exécutés a 100% de manière satisfaisante, et similaires aux études proposées (Architecturale, Structure et du Sol).	Doit satisfaire au critère	Formulaire d'expérience générale et une Copie en PDF comme exemple de projets réalisés.	/35
2.2	Expérience spécifique de la Firme	Expérience de marchés de construction à titre d'entrepreneur au cours des cinq (5) dernières années	Doit satisfaire au critère	Formulaire d'expérience spécifique en construction.	/5

3. Ressource					/15
3.1	Ressource en personnel disponible	Disposition du personnel expérimenté qui seront affectés pour réaliser les études	Doit satisfaire au critère	Formulaire en ressources en personnel et Cv des personnels.	/10
3.2	Ressource en matériel disponible	Disposition en matériel pouvant réaliser les études	Doit satisfaire au critère	Formulaire en ressource en matériel	/5
4. Proposition financière					/10
4.1	Proposition financière	Soumission de l'offre mentionnant la proposition financière du soumissionnaire	Doit satisfaire au Critère	Soumission d'un cadre de devis pour l'offre financière.	/10

b) Procédures d'ouverture et d'évaluation des offres.

Les Offres seront évaluées par un Comité d'évaluation composé par des représentantes de Zanmi Lasante. Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres, ainsi qu'aux recommandations relatives à l'attribution du marché ne pourra être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne étrangère à la procédure d'examen et d'évaluation, après l'ouverture des plis et jusqu'à l'annonce de l'attribution du Marché au soumissionnaire retenu.

Le Comité d'évaluation notifiera aux Soumissionnaires dont les offres ont été jugées non conformes à la Demande d'offres, que leurs Offres ont été disqualifiées.

Toute tentative de la part d'un soumissionnaire visant à influencer le comité d'évaluation dans la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des soumissions, en vue d'obtenir des informations sur l'avancement de la procédure ou d'influencer Zanmi Lasante (ZL) dans ses décisions relatives à l'attribution du contrat, entraînera le rejet immédiat de sa soumission.

14. Eligibilité de l'entreprise

a) Statut légal de l'entreprise

L'entreprise doit fournir sa preuve d'existence en Haïti comprenant tous les documents légaux déjà énoncés. Tout soumissionnaire doit soumettre ces documents exigés dans le cadre du processus, pour ceux qui ne possèdent pas ces documents, leur proposition ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation et sujette au rejet.

b) Conflits d'intérêts

Les entreprises ne peuvent être en situation de conflit d'intérêt et celles dont il est déterminé qu'elles sont dans une telle situation seront disqualifiées. Sont considérées comme pouvant avoir un tel conflit avec l'un ou plusieurs intervenants au processus, les Candidats dans les situations suivantes :

- Les Candidats placés sous le contrôle de la même entreprise ;

- Les entreprises qui ont le même représentant légal dans le cadre de la présente pré-qualification ;
- Les entreprises qui entretiennent entre elles directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, des contacts leur permettant d'avoir accès aux informations contenues dans leurs Offres ou d'influencer les décisions du comité d'évaluation au sujet de ce processus.
- Les entreprises qui soumettent plusieurs dossiers.
- Toutes personnes ou l'une des firmes auxquelles elles sont affiliées qui ont fourni des services de conseil pour la préparation des spécifications et autres documents pour les travaux qui font l'objet de la présente appel d'offre.
- Tout candidat qui a lui-même, ou l'une des firmes auxquelles il est affilié, a été recruté ou doit l'être par Zanmi Lasante, pour effectuer des études dans le cadre du marché.

15. Rapport

A la fin de la mission du contractant, le contractant devra présenter les rapports détaillés contenant l'ensemble des informations pertinentes sur :

- 1) Le comportement du sol au niveau des zones à construire, contenant tous les éléments indiqués dans les présents termes de référence (TDR), mentionnant les principales conclusions et recommandations permettant de prendre des meilleures décisions sur le type de fondations à adopter pour les bâtiments qui seront érigés.
- 2) Le dimensionnement de la structure ou d'éléments porteurs du bâtiment à construire, contenant tous les éléments indiqués dans les présents termes de référence (TDR), mentionnant les principales conclusions et recommandations et fournissant tous les plans de structure pour l'exécution conforme et selon les normes de construction du bâtiment.
- 3) L'établissement de tous les documents relatifs à la construction des ouvrages comportant les pièces graphiques (tous les plans) et écrites (tous les devis descriptifs et quantitatifs par corps d'états) ainsi que la rédaction de la spécification des travaux.
- 4) Le contractant devra soumettre 2 imprimés et 1 copie électronique par email de tous les documents (Rapports, Plans, etc.). A noter que tous les plans de structure et de conception doivent être imprimés également sur grand format type 22"x34".

16. Méthodologie

Le contractant est libre de proposer une méthodologie qui lui permettra d'atteindre les résultats attendus de l'étude.

A Noter que : *un modèle de plan de conception du bâtiment sera soumis par Zanmi Lasante, et Le choix des hypothèses de calcul qui sera défini se fera en accord avec Zanmi Lasante par le biais de son responsable technique tout au long du processus.*

17. Formulaire

- a) Formulaire de Lettre de candidature

Date :

Référence : **Etudes architecturales et techniques pour la construction de 3 centres de santé dans le cadre de la mise en œuvre du projet de la réponse aux urgences dans le SUD**

A l'attention de : Zanmi Lasante / Opération

Nous, soussignés, sommes candidat à l'appel d'offre pour le marché susmentionné et déclarons que :

- a) Nous avons examiné le dossier du présent terme de référence (TDR) / Appel d'offre et n'exprimons aucune réserve ;
- b) Notre société, y compris tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché résultant du présent appel d'offre, ne nous trouvons pas en situation de conflit d'intérêt ;
- c) Notre société, y compris les fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché résultant du présent appel d'offre, n'avons pas été déclarées inéligibles par un organisme de l'Etat Haïtien ni organisme national ou international ;
- d) Nous comprenons et acceptons que Zanmi Lasante se réserve le droit :
 - d'accepter ou de rejeter toute candidature,
 - d'annuler le processus d'appel d'offre,
 - de rejeter toutes les candidatures;

à tout moment, sans encourir de ce fait la moindre responsabilité que ce soit envers les candidats et sans aucune obligation d'informer les candidats des motifs de la décision de Zanmi Lasante.

Signé par le représentant autorisé :

Prénom et nom :

En tant que :

Dûment autorisé à signer pour et au nom de la firme :